

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024 A 19 HEURES

Présents : M. FRANCKE Grégoire, Maire, M. LOY Jean-Pierre 1^{er} Adjoint, M. BONDUAUX Alain, 2^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 3^{ème} adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme VEREECQUE Caroline, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme AYELLO Frédérique, Mme VANBERTEN Claire, conseillers municipaux.

Excusés : Mme WEILLAERT Aude donne pouvoir à Mme BEAUCAMP Sophie, M. BODDAERT Joël donne pourvoir à M. NEUVILLE Cédric, Mme VERBEKE Martine donne pouvoir à Mme VANBERTEN Claire.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Cédric NEUVILLE est nommé secrétaire de séance.

Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur les adhésions au SIDEN-SIAN des communes suivants :

- Communes de BUSIGNY (Nord), ESTREE-BLANCHE (Pas-de-Calais), NOYELLES-SUR-ESCAUT (Nord), SAINS-DU-NORD (Nord), RUMILLY-EN-CAMBRESIS (Nord) et CRESPIN (Nord) pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ».
- Communes de TRESCAULT (Pas-de-Calais), PAISSY (Aisne), HAVRINCOURT (Pas-de-Calais) et URVILLERS (Aisne) pour la compétence « Eau potable ».

Les adhésions au SIDEN-SIAN sont validés par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Rapport d'activités du SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités du SIDEN-SIAN. Il précise qu'il est consultable en mairie.

Contrat groupé d'assurance statutaire

Dans le cadre du renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire qui arrive à échéance le 31 décembre 2024, la Commune a mandaté le Centre de Gestion du Nord pour la représenter dans la procédure de mise en concurrence. A l'issue de la procédure de consultation, le marché d'assurance statutaire a été attribué à REYLENS-CNP pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028. Monsieur le Maire informe de l'offre retenue pour Bambecque et demande de bien vouloir délibérer.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gestion définissant les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent, entre le CDG59 et la commune, les relations relatives à la gestion du contrat d'assurance statutaire.

Point sur les finances

Monsieur le Maire informe que les mandats et titres de la section d'investissement sont à faire au plus tard le 11 décembre 2024. A compter du 1^{er} janvier 2025, la commune ne pourra pas mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget sauf si le Conseil Municipal l'autorise. Après débat, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024 soit 78 511€.

Monsieur le Maire fait le point sur les finances de la commune qui sont correctes.

Il demande de bien vouloir délibérer sur les modifications budgétaires suivantes :

Compte 2135	- 48 213€
Compte 2132	+48 213€
Compte 2188	- 8 000€
Compte 2132	- 4 600€
Compte 231	+ 12 600€

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les modifications budgétaires.

Point sur les travaux

L'aérotherme de la salle « Yserhof » a été remplacé.

Monsieur le Maire informe que l'achat de l'ancienne école « Saint Joseph » a été finalisé ce jour chez le notaire. Le bien appartient à la commune. Les travaux de cloisonnements sont terminés. Les travaux de peinture seront faits par le personnel communal pour la partie du cabinet médical.

Les travaux de réfection de trottoirs et l'aménagement de la place avancent. La circulation sera interdite à partir du 02 décembre du rond-point jusque la route d'Oost-Cappel afin de faciliter les travaux. La rue de la brasserie sera interdite aussi à la circulation et les riverains de la rue devront sortir par la route d'Herzele.

La rue de ma campagne sera faite par les services de la CCHF en 2025.

Convention d'occupation du domaine public à titre gratuit.

Monsieur le Maire propose d'établir une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit pour une bande de terrain appartenant à la commune qui se situe sur le côté de la propriété M. & Mme FERNANDEZ 1 rue du teillage qui ont fait la demande. La surface est d'environ 62 m². L'assemblée approuve à l'unanimité.

Demande de subvention exceptionnelle RPI

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention de l'école Jacques Brel d'Oost-Cappel (Classes de CM1 -CM2 du RPI) pour l'organisation d'une sortie « classe de neige » qui aura lieu du 5 janvier au 11 janvier 2025. Il est précisé que ce projet est exceptionnel et ne sera pas reconduit. 13 élèves Bambecquois sont concernés. Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande afin de ne pas pénaliser les futurs élèves de CM1 – CM2.

Demande de subvention de l'ADAR

Une demande de subvention pour l'année 2025 a été étudiée pour l'ADAR Flandre Maritime. Après débat, il a été décidé de verser une subvention de 200€. 1 voix contre.

Demande de remboursement BAFA

Une demande de remboursement de la formation générale au diplôme BAFA a été étudiée. Le conseil Municipal décide d'accorder le remboursement de la formation à hauteur de 330€.

Point sur le Personnel

Monsieur le Maire informe que le contrat « Parcours Emploi Compétence » de 26 heures/semaine dans les espaces verts se termine le 15 décembre 2024. Il précise qu'il est de plus en plus difficile de bénéficier de contrat aidé par l'Etat. Il propose d'établir un contrat contractuel de 26 heures /semaine financé à 100% par la Commune. Après débat, le Conseil Municipal donne son accord pour le recrutement.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la problématique concernant l'organisation de la cantine en raison de l'absence des deux employées pour arrêt maladie.

Questions diverses

- Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'évoquer deux points supplémentaires qui n'a pas été mis à l'ordre du jour. L'assemblée est d'accord.
- 1^{er} point : Dans le cadre du groupement de commande d'achat d'énergie, le TE Flandre souhaite proposer une prestation de contrôle des factures d'énergie par le biais d'un cabinet spécialisé. Cette prestation de contrôle vise à s'assurer d'une bonne facturation sur l'ensemble des points de livraison. Les services du TE Flandre assurent déjà auprès de la commune une prestation d'accompagnement, mais elle n'est pas automatisée, ni systématique. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- 2^{ème} point : Dans le cadre de la consultation publique sur la demande présentée par la société METHAFLANDRES en vue de demander l'enregistrement de la diversification des intrants de son unité de méthanisation existante sur le territoire de la commune de Wormhout. Le Conseil Municipal doit donner son avis sur ce projet car la Commune est concernée par le plan d'épandage sur une parcelle. Après débat, le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet.
- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'Axa assurances pour les propositions des offres promotionnelles de contrats d'assurances « Santé » et « Dépendance Individuelle pour les + de 60 ans » aux habitants de la commune en contrepartie d'une aide à l'information des offres. Le Conseil Municipal est d'accord que la commune donne son aide pour l'information à la population.
- Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une personne à la recherche d'un local pour l'ouverture d'un salon de coiffure. Monsieur le Maire a proposé un local dans l'ancienne école « Saint Joseph ». Une visite a eu lieu.
- Les Vœux à la population auront lieu le vendredi 17 janvier 2025 à 19 heures.
- Les rapports d'activités de la CCHF, TE Flandre et SIROM ont été donnés par Monsieur le Maire. Le rapport d'activités du SAGE de l'Yser a été donné par M. BONDUAUX Alain.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 22H00

Le secrétaire de séance

Cédric NEUVILLE



Le Maire,

Grégoire FRANCKE

